



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION
PRECAIRE DU LOGEMENT 24 RUE DES
VIGNERONS AVEC MADAME NATHALIE
SCALAMBRIN** **DÉCISION N° DM-21-322
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-21-446 du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

VU le départ en retraite de Madame Nathalie SCALAMBRIN, effectif à compter du 1^{er} septembre 2021, de son poste de Directrice de l'école maternelle Franklin Roosevelt sise 3 allée Georges Méliès ;

VU que la convention de mise à disposition précaire du logement sis 24, rue des Vignerons signée avec Madame Nathalie SCALAMBRIN arrive à échéance au 30 septembre 2021 ;

VU la demande de Madame Nathalie SCALAMBRIN par lettre en date du 22 juillet 2021, de pouvoir rester dans le logement sis 24 rue des Vignerons du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que le logement occupé par Madame Nathalie SCALAMBRIN, propriété de la ville, sera libre de toute occupation à compter du 1^{er} octobre 2021 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention d'occupation précaire avec Madame Nathalie SCALAMBRIN, pour la location du logement 24, rue des Vignerons, pour trois mois à compter du 1^{er} octobre 2021, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 1 696,96 €, charges et place de stationnement comprises.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210927-lmc1H8938H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/10/2021
Date de Publication : 04/10/2021